Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 030-213001092-20200525-2020010-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Lundi 25 Mai 2020

N° DE LA DELIBERATION : 2020010

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer communal d'Euzet-les-Bains sous la présidence de Mr Cyril Ozil, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mr Bourguet Sébastien, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc
Absents : néant
A été nommé secrétaire : Stéphanie Croxo
NOMBRES DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 11
Date de la convocation : 18/05/2020
Date d'affichage : 20/05/2020

Objet de la délibération : Détermination du nombre d'adjoints à élire

Le Conseil Municipal,

Le vingt-cinq mai deux-mille-vingt à dix-huit heures trente Mr le Maire nouvellement élu informe les membres du Conseil Municipal qu'en application de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a dans chaque commune un Maire et plusieurs Adjoints, qu'en vertu de ce cet article, le Conseil Municipal détermine librement le nombre de ses Adjoints sans que cela puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE

(POUR : 11, CONTRE :00, ABSTENTION :00)

- DE FIXER le nombre d'adjoints à élire à 2 (deux),
- DE PROCEDER à leur élection.

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS R.F. (Gard)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Le Conseil Municipal,

Mme Bonot Anne-Marie		Mr Laine Jean-Michel	
Mr Bourguet Sébastien		Mr Ozil Cyril	
Mme Buchon Christine		Mr Ozil Sylvain	
Mr Croxo Charles		Mme Recht Caroline	
Mme Croxo Stéphanie		Mr Sauvayre Jean-Luc	
Mr Lafont Eric			